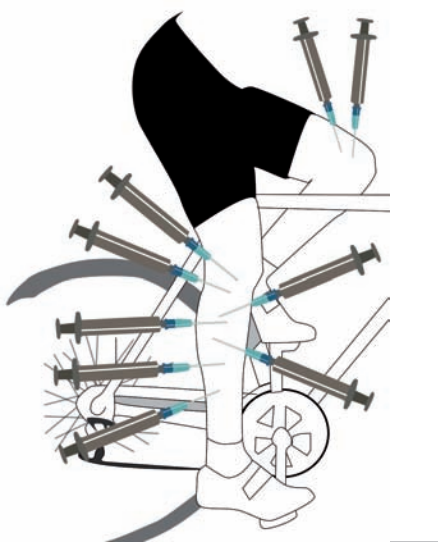


La question du dopage à l'aune des étapes de la carrière cycliste

Bertrand FINCŒUR



© Thomas Launois - fotolia.com

Depuis l'affaire Festina au cœur de l'été 1998, parler de vélo, c'est souvent aussi évoquer le dopage. Depuis une dizaine d'années, courtes, en effet, ont été les périodes durant lesquelles il ne fut pas question de ces conduites détournant le cyclisme de ses fondements idéalisés. Nous souhaitons toutefois dépasser ici les propos simplistes assimilant systématiquement les cyclistes à des dopés et nous pencher plutôt sur la transformation depuis une décennie des normes régissant les pratiques du peloton. Ce faisant, nous tenterons de montrer que le dopage réapparaît aujourd'hui comme une technique illégitime afin d'atteindre des objectifs de carrière dans un contexte de précarité contractuelle.

The doping issue by the yardstick of the various stages of the cycling career

Since the Festina affair in midsummer 1998, talking about cycling has often meant talking about doping. Indeed for a decade the periods when it wasn't talked about these behaviours that divert cycling from its idealistic basis have been short. However we wish here to go beyond the simplistic remarks that systematically liken cyclists to doped people and study instead the recent change of the norms that govern the bunch's practices. In so doing we will try to show that today doping is considered again as an illicit means to reach career targets in a context of lack of job security.

Bertrand Fincœur

est chercheur au Groupe de recherche et d'analyse des politiques de sécurité (GRAPS) de l'École de criminologie de l'université de Liège. Ses travaux portent sur les déviances en lien avec le sport (hooliganisme, dopage). Il vient notamment de terminer une recherche internationale menée en collaboration pour le compte de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

En juillet 1998, le contrôle par la douane française de la voiture d'un soigneur de l'équipe Festina, qui transportait des produits dopants en grande quantité, puis la mise hors course au soir de la septième étape de l'ensemble de l'équipe allaient augurer de profonds bouleversements dans les rapports que les coureurs, et plus généralement le monde du cyclisme, entretiennent avec le dopage, défini dans cet article comme l'ensemble des artifices interdits [Mignon, 2002]. Cette affaire Festina sonne alors comme un coup de tonnerre en ce qu'elle révèle au grand public les pratiques de dopage généralisé qui prévalent au sein du peloton et qu'elle fissure un système qui n'était, jusqu'alors, pas réellement menacé.

Les mois qui suivent marquent les prémices de la reconfiguration du système de régulation du dopage. Alors que les acteurs sportifs avaient seuls, jusqu'à présent, le pouvoir de contrôler et sanctionner ces pratiques, les acteurs publics et médicaux se voient confier un rôle nouveau [Sallé *et al.*, 2006]. Au moment où l'affaire Festina révèle l'échec du contrôle interne du dopage et remet en cause la légitimité du seul monde sportif pour lutter contre le phénomène, on assiste à un relatif (r)éveil (d'une partie) du peloton qui constate l'arrivée de policiers pour contrôler ses agissements et l'effervescence de médias qui surenchérisent sur le thème [Lê-Germain, Leca, 2005]. Pour des motifs divers, les confessions et repentances se succèdent alors de la part de plusieurs cyclistes ou membres de l'encadrement, tendant à faire craquer un système jusqu'alors habitué à une certaine omerta sur les pratiques de famille [Menthéour, 1999 ; Voet, 1999 ; Bassons, 2000 ; Roussel, 2001 ; Chiotti, 2001]. Progressivement, les coureurs cyclistes se voient assimilés à des délinquants par la justice ou les médias. Ils sont sujets à des perquisitions dans les chambres et dans les cars. De nouveaux instruments de contrôle, plus performants, sont créés, le tout conduisant à une meilleure détection, à une prévention et une répression affinées, même si cette politique n'est sans doute pas sans poser certaines questions sur le plan éthique [Fincoeur, 2009b].

Concernant le dopage, plusieurs chercheurs ont montré à quel point il a, en tout cas jusqu'en 1998, été intégré dans la carrière de coureur au point d'en faire un élément de la profession, une technique parmi d'autres pour faire le métier [Lê-Germain, Leca, 2005 ; Lentillon-Kaestner, 2008]. Il s'inscrit alors dans une carrière pharmacologique qui se déroule parallèlement à la carrière sportive [Brissonneau, 2007]. Si le dopage est ainsi assurément défini comme déviant sur le plan réglementaire, il n'en a pas toujours été de même lorsque l'on se penche sur les normes particulières au milieu cycliste [Brissonneau,

2008]. Au gré de leur évolution dans le microcosme sportif de haut niveau, sous l'influence d'une socialisation secondaire propice [Berger, Luckmann, 1986], certains cyclistes ont, en effet, pu remanier leurs normes en matière de santé et de tricherie avec pour effet de normaliser et légitimer, dans certains cas, l'usage de produits dopants. Aujourd'hui, au terme d'une série d'entretiens menés auprès de coureurs belges masculins dans le cadre d'une recherche pour l'Agence mondiale antidopage (AMA) [Brissonneau *et al.*, 2009], nous apercevons un changement de perspective. Le dopage, alors sur-adaptation aux normes spécifiques du monde cycliste [Coakley, 2001 ; Escriva, 2001], semble à présent ne plus bénéficier d'une légitimation normalisante, mais la pratique est au contraire requalifiée par les coureurs eux-mêmes comme déviant par rapport aux normes sportives et sociales de méritocratie et d'égalité des chances. Le discours assimilant le dopage à une tricherie retrouve, par conséquent, droit de cité tandis que certaines prises de conscience conjuguées à un besoin de survie économique accouchent de nouvelles mentalités façonnées autour d'un credo de l'antidopage. Jadis pratique culturelle aux accents initiatiques, le dopage devient, dans le discours même des coureurs et de leur encadrement, un épouvantail qui ternit l'image du cyclisme, un stigmate à exorciser. Le dopage, alors partie intégrante d'un système, conserve des adeptes, mais ceux-ci sont contraints de s'organiser autrement. Le phénomène devient un processus déviant plus individuel dont l'opportunité se pose à chaque stade de l'évolution sportive. Le suivi des étapes d'une carrière cycliste de haut niveau permet, dès lors, de comprendre les facteurs qui motivent ou expliquent cette déviance.

Triptyque de carrière : précarité et tentations

Il y a lieu de distinguer, chez les coureurs cyclistes, trois principaux objectifs de carrière : accéder au professionnalisme, s'y maintenir et obtenir de brillants résultats. À chaque étape, le cycliste peut être tenté de recourir au dopage pour faciliter le passage à l'échelon supérieur. Chaque position se révèle par ailleurs très précaire, le coureur pouvant toujours perdre les avantages durement acquis.

Si nous définissons ici l'activité professionnelle comme l'occupation par laquelle on gagne sa vie [Dubar, Tripiet, 1998], signalons que plusieurs coureurs amateurs de haut niveau consacrent en Belgique l'essentiel de leur temps à la pratique cycliste et parviennent à en vivre. Ils bénéficient alors le plus souvent d'une aide étatique sous la forme d'une convention de premier emploi octroyée pour une

durée déterminée, le temps d'espérer décrocher un contrat professionnel. Cet argent (environ 1 300 € nets par mois) sert à couvrir leurs besoins habituels, à l'exclusion de la majorité des dépenses liées à la pratique cycliste puisque déjà à ce stade, à l'instar des professionnels, les amateurs de haut niveau voient pris en charge par leur club tous les frais inhérents à leur activité sportive : vélos de compétition (y compris de contre-la-montre), équipement complet de l'équipe (de course et civil), frais de transport pour se rendre aux compétitions, hébergement, nourriture et kinésithérapie. Restent en revanche à autofinancer les conseils d'un éventuel entraîneur personnel, les honoraires du médecin et les compléments alimentaires que celui-ci administre. L'objectif des coureurs amateurs de haut niveau, roulant le plus souvent au sein d'équipes dites « continentales », est d'accéder au professionnalisme – défini comme le fruit d'un contrat de travail entre le coureur et une équipe cycliste professionnelle – qui récompensera les sacrifices consentis pendant de nombreuses années et offrira à quelques-uns la gloire, le prestige et, dans des mesures très variables, de plus substantielles rentrées financières.

Sur le plan salarial, la disparité est, à cet égard, particulièrement importante puisque selon Cédric Vasseur, président de l'Organisation des cyclistes professionnels associés (CPA), les *leaders* d'équipe, capables de monter sur le podium du Tour de France, gagnent en moyenne un million d'euros annuels (environ 70 % de salaire fixe et 30 % de contrats d'image auxquels il faut ajouter les éventuels contrats personnels de sponsoring). Les coureurs chevronnés, susceptibles de remporter de belles courses, gagnent environ 500 000 € par an. Environ un tiers du peloton touche, quant à lui, le salaire minimum déterminé par les accords paritaires négociés entre les équipes, l'Union cycliste internationale (UCI) et les CPA, soit 33 000 € par an pour les coureurs du Pro Tour et 26 700 € pour les néo-professionnels. L'amplitude salariale (1 à 30 environ) est par conséquent énorme et pose question à l'heure d'évoquer les tentations de recours au dopage.

L'obtention d'un contrat professionnel est donc la première marche de ce triptyque idéal et ceux qui souhaitent le devenir ont parfois tout laissé tomber pour atteindre leur but. Ce mode assez classique de sélection des élites est donc un premier facteur réel de criminogénéité.

« Mon ambition, c'est de passer pro. Je suis lancé depuis huit ans sur la route... À un moment, il y a un choix à faire. J'ai essayé l'école, ça n'a pas marché, j'avais vraiment la tête au vélo, donc j'ai dit "j'arrête l'école et je mise tout sur le vélo pendant trois ans". On arrive presque à terme. En fin de saison, je décroche un contrat pro ou je vais travailler. » (Francis)

« Des mecs qui donnent beaucoup pour le vélo ou qui n'ont pas eu la chance de se faire engager par des bonnes équipes alors qu'ils ont du talent se disent qu'ils ont un ou deux ans et tant pis ils mettent la dose et tant pis s'ils se font chopper. Si ça ne marche pas, ben au moins ils auront essayé. » (Emmanuel)

C'est précisément pour réduire les conséquences négatives d'un tel échec que les clubs insistent aujourd'hui fortement auprès de leurs jeunes pour que ceux-ci poursuivent leur scolarité le plus tard possible. L'acquisition d'un diplôme permet en effet au jeune d'avoir une alternative dans l'hypothèse où une carrière cycliste ne s'ouvre pas.

Une fois passé professionnel, tout cycliste a l'ambition de conserver ce statut. Comme tout travailleur engagé dans une relation contractuelle, il devra satisfaire les exigences de son nouvel employeur, sans quoi il risquera de ne pas se voir renouvelé dans sa fonction ; l'absence de résultats ou une blessure pourraient dès lors lui faire connaître le chômage ou un retour à l'amateurisme. La courte durée d'une carrière sportive impose, en outre, de l'optimiser sur le plan financier, quitte à changer régulièrement d'employeur et à favoriser de très courts contrats, d'un, voire deux ans, en vue d'une possible renégociation salariale [Buisine, 2006]. Là aussi, le dopage peut accroître les chances d'obtenir une stabilisation à l'échelon professionnel et placer le coureur dans de bonnes conditions pour renégocier son contrat.

« L'EPO, c'est cher. Au début, tu ne peux pas faire ça toute l'année. Tu dois cibler une période. Tu choisis un mois ou deux, les courses qui te conviennent le mieux et bon, tu essaies de les préparer au mieux. Si ça marche, tant mieux, ils te font signer un contrat un peu plus cher. Et voilà, c'était comme ça que ça marchait. » (Joseph)

Le dopage utilisé à ce stade renvoie tout à fait aux déclarations des coureurs qui roulaient dans les années 1990 jusqu'à l'affaire Festina. Ils décrivent un système dans lequel tout le monde se dopait et où le choix se résumait à poursuivre ou non sa carrière.

« Tout le monde prenait, car si tu veux suivre, tu dois bien prendre. Sinon, t'as pas de résultats et si t'as pas de résultats, t'as pas de boulot. Dans les équipes, tout le monde savait ce qui se passait, mais personne ne disait non. Tout le monde prenait. On ne te le disait pas ouvertement, mais on te disait qu'il faudrait peut-être que tu fasses un résultat. Donc tu savais indirectement ce que tu devais faire. Au début de ma carrière, j'étais obligé de prendre de l'EPO. C'était un choix à faire pour toutes les personnes qui ont connu cette période-là. » (Joseph)

Les professionnels confirmés, assurés de se maintenir dans le peloton, seront, quant à eux, soucieux d'obtenir

des vrais résultats. Soit en qualité d'équipier précieux, soit en tant que leader pour les plus talentueux, ils chercheront à établir des performances en faisant gagner l'équipe ou en allant chercher eux-mêmes des succès qui ajouteront au fixe mensuel, déterminé par le contrat, des primes de victoire et de course, à partager par la suite avec ceux qui ont contribué au gain de cette dernière. Là encore, l'amplitude salariale et l'échelle des gains peuvent expliquer que certains soient tentés de recourir au dopage.

À l'heure actuelle, d'après nos coureurs, il serait en théorie tout à fait possible d'atteindre les deux premières marches de la carrière cycliste sans recourir au dopage. En revanche, écarter le dopage, mais parvenir quand même à atteindre le troisième objectif de carrière apparaît dans certains cas beaucoup plus difficile et limite par conséquent les ambitions des coureurs qui souhaitent « rouler à l'eau claire »¹. Le dopage joue, en effet, sur la récupération, à l'occasion des courses à étapes par exemple, et créerait des différences assez claires et trop importantes entre les coureurs « normaux » et les « grands » coureurs².

« En fait, c'est surtout sur les courses à étapes que le dopage va jouer. C'est sur la récupération. Normalement, ton corps doit se fatiguer. Tu dois avoir au moins un jour sans. Sur une course d'un jour, c'est différent. Tu sais arriver vraiment à très bien cibler tes objectifs. La fraîcheur est sur une journée. La tactique est très importante, la connaissance du parcours aussi. Sur une course d'un jour, tu peux être vraiment un grand champion sans te doper. Mais les courses de trois semaines, deux, même une, c'est presque impossible ». (Alain)

« Avec l'EPO, tu es chaque fois un homme nouveau. Tu arrives au départ de l'étape comme si tu n'avais pas roulé la veille. Quasiment, hein. Quand tu ne prends rien, tu dois apprendre à gérer, pas faire trop d'efforts. Ou alors te relever dans la montagne mais alors le classement général, tu ne peux pas le jouer parce que tu perds trop de temps. Si tu fais le classement général, tu dois faire les chronos à fond, tu dois faire les ascensions à fond. Les étapes de plat, tu dois être attentif à ne pas prendre de cassure. Tu peux gagner un top 10 à l'eau quand tu prends un jour une échappée de dix ou vingt minutes. Mais en étant à fond tous les jours, c'est difficile. Et si les autres sont dopés et que tu l'es pas, alors, ça devient impossible ». (Joseph)

Atteindre le troisième objectif de carrière ne serait donc pas à la portée de tous les coureurs. Il est certain que la

....

(1) Le terme est toutefois ambigu dans la mesure où tous les sportifs de haut niveau bénéficient quand même d'un suivi médical poussé et d'une pharmacologie légale faite de compléments alimentaires, de vitamines, etc. La recherche de performance va donc de pair avec cette médicalisation de la préparation physique. L'expression « rouler à l'eau claire » signifie seulement que le coureur ne prend pas de produits classés interdits.

(2) Voyez aussi « Confession d'un cycliste propre », propos recueillis par Paul Miquel, *L'Express*, 23 février 2004.

qualité du cycliste joue énormément, mais cela ne serait pas suffisant. Dans ce contexte, le dopage est un moyen permettant d'avoir le petit plus qui fait la différence et les résultats obtenus sont par la suite monnayables, lors des renouvellements de contrat.

« Tu en as toujours l'un ou l'autre qui veut rouler à cinquante. Comme ça ils gagnent des courses et auront un plus beau contrat. C'est juste ça le problème. C'est qu'il y a de l'argent au bout pour les meilleurs et la différence entre les équipiers et les leaders, elle est quand même assez importante au point de vue salaire. On veut toujours avoir un peu plus. Et alors, on tombe vite de l'autre côté ». (Ludovic)

Les motivations matérielles, associées à des gratifications économiques, sont donc, toutes considérations éthiques mises à part, un incitant fort au dopage, même s'il est évident que la question du dopage ne se pose pas de manière abrupte dans une carrière sportive et que la prise de produits (licites) est un processus continu et croissant au fur et à mesure que le coureur progresse et franchit les échelons du haut niveau. Il faut donc replacer ce phénomène dans un contexte d'habitude à l'accompagnement pharmacologique. Mais, à l'inverse de la situation des années 1990, la vigilance est aujourd'hui de mise et les limites entre le légal et l'illégal beaucoup plus claires, notamment grâce aux efforts de codification réalisés par l'AMA. L'encadrement sportif et médical des coureurs est, par ailleurs, sensibilisé à ces questions et conscient des enjeux, nous le verrons, d'une consommation illicite. Sans occulter l'influence des différents modes d'encadrement des cyclistes, le dopage apparaît donc néanmoins aujourd'hui comme une décision bien plus individuelle que par le passé [Brissonneau *et al.*, 2009].

En tant qu'activité professionnelle, rouler tous les jours et participer à des courses représentent avant tout pour le cycliste un moyen de gagner sa vie et ce d'autant plus que le nombre d'années pour le faire est limité. Dans ce contexte, le sport cycliste doit avant tout être considéré comme un métier et différentes techniques existent pour l'exercer. Dans un processus de construction identitaire et au contact de divers groupes d'acteurs sociaux (médecins, directeurs sportifs, anciens coureurs), les cyclistes professionnels apprennent le métier et ses diverses composantes : langage, tactiques de course, soins, etc. Il en va ainsi des nombreux arrangements financiers pendant les courses. Ceux-ci font partie de l'*habitus* du coureur

cycliste qui a appris, au gré de sa socialisation, à légitimer ces combines. Pour un ancien coureur, il est d'ailleurs injustifié de s'en offusquer, car cela relève des « stratégies du métier » [Richard, 2001]. Il conviendrait donc de replacer ces pratiques dans un contexte de négociation professionnelle.

« Des fois, ils partent à deux et le gars propose de l'argent pour que l'autre se mette à plat ventre. J'ai déjà eu des crampes, je sais que je vais peut-être me faire lâcher parce qu'il y a une petite bosse dans le final, donc je prends l'argent, je roule à bloc et tant pis. On est quand même professionnel, on fait tout ça pour l'argent. Enfin, moi personnellement, je ne vois pas ça comme de la grosse triche. C'est un échange de bons procédés ».
(Ludovic)

En matière de prise de produits, pendant de nombreuses années, sous l'influence d'une socialisation secondaire, le coureur a pu suivre les différentes étapes de la préparation pharmacologique, apprenant ainsi à normaliser l'usage croissant de produits pourtant interdits et considérés comme tels dans le monde extérieur au cyclisme [Brissonneau et al., 2008]. L'affaire Festina puis la série de scandales qui émaillent depuis lors pratiquement chaque saison cycliste ont néanmoins amené une profonde modification dans un système qui consistait jusque-là à banaliser l'interdit légal et à lui faire perdre son caractère déviant au regard des normes et valeurs en vigueur dans la profession. Avec la révélation des affaires de dopage, leur médiatisation et la pression populaire qui en découle, les années 2000 ont réintroduit de façon explicite le débat sur l'éthique de la victoire. Gagner des courses demeure l'objectif de tous les coureurs, mais les conditions d'obtention du succès prennent une nouvelle dimension, rappelant précisément que l'éthique fait partie de la valeur symbolique de la performance.

La problématique des arrangements financiers montre toutefois que l'éthique n'est revenue dans la course que de façon sélective, aucun scandale n'ayant ici fait l'objet d'un traitement qui aurait permis de retravailler la norme de loyauté. Ceci tend, par ailleurs, à démontrer que la reconfiguration des rapports entre normes et conduites est principalement le fruit d'initiatives externes au milieu cycliste (médias, organisateurs, policiers) qui se traduiraient par la suite sur le plan interne (coureurs).

Pour parvenir à leurs fins, les cyclistes ont donc le choix entre plusieurs méthodes : certaines légales, d'autres illégales [Merton, 1968]. Les cyclistes, amateurs ou professionnels, caressent tous plus ou moins, nous l'avons vu, les mêmes objectifs de carrière et de réussite. Si tous ne peuvent les atteindre, ces objectifs sont néanmoins partagés dans le

milieu et encouragés le plus souvent par l'entourage familial des coureurs. Certains coureurs auront uniquement recours à des moyens légitimes : l'entraînement, la diététique, la pharmacologie légale, etc. Ce premier type d'adaptation renvoie à ce que Merton appelle la conformité : acceptation des fins, conformité des moyens.

Un deuxième type d'adaptation identifié par Merton est celui dit de l'innovation ; il se distingue du premier par le recours à la déviance comme processus détourné pour atteindre les objectifs fixés. Le dopage s'inscrit à présent dans ce contexte, dans la mesure où l'entraînement et l'hygiène de vie ne suffisent pas pour atteindre les objectifs fixés. Le dopage devient nécessaire pour suppléer la faillite des moyens légaux. L'affaire Festina et toutes les affaires qui ont suivi réactualisent véritablement la question de la déviance. La création de l'Agence mondiale antidopage en 1999, la politique de l'Union cycliste internationale (UCI) et des organisateurs de courses ces dernières années, la multiplication des interventions policières et le traitement médiatique de la question repositionnent le dopage, aux dires des coureurs eux-mêmes, comme déviance à des normes sportives. Si le sport de haut niveau a pu, dans les années 1980 et 1990, redéfinir les normes inhérentes au bon exercice de la profession [Brissonneau, 2007], faisant dès lors apparaître à l'occasion le cycliste professionnel consommateur de produits illicites comme le modèle du professionnel accompli [Sutherland, 1937], les entretiens menés ces derniers mois en Belgique tendent à démontrer que les normes de tricherie ont été reconfigurées dans le sens de celles des entrepreneurs de morale [Becker, 1985]. Le dopage est donc redéfini comme une infraction à la morale sportive et jugé comme tel inacceptable. Appuyé par de nouveaux discours venant des médias, des organisateurs et même d'anciens coureurs devenus entre-temps étendards d'un sport propre, la position sur le sujet de nombreux jeunes coureurs est en rupture avec le passé. La nouvelle génération tient, en effet, un langage qui tranche avec celui des anciens coureurs, un langage de pureté dans lequel la méritocratie est portée au pinacle, une forme de retour aux vertus de la loi naturelle selon laquelle le plus fort doit triompher grâce à ses seules qualités intrinsèques.

La principale conséquence de l'affaire Festina et, plus généralement, de la chasse aux démons du cyclisme qui a suivi est, du moins dans certaines équipes et dans certains pays, le déclin, voire la fin du dopage organisé comme il l'était dans les années 1990. La socialisation collective du dopage, à une époque où il suffisait d'ouvrir la porte du réfrigérateur de l'équipe pour mettre la main sur de l'EPO, a désormais fait place à une phase bien plus

individuelle, où les coureurs qui acceptent le dopage sont tenus de prendre leurs dispositions personnelles en marge des consignes de groupe. Tout en n'esquivant pas la question des contraintes de la précarité et celle des tentations provoquées par un système caractérisé par une importante amplitude salariale offerte à ses membres, il convient tout de même de reconnaître que le libre arbitre des coureurs, placés face à leur responsabilité, est plus important qu'avant. Si l'on se réfère aux « idéal-types » d'équipes dédagés dans notre récente étude [Brissonneau *et al.*, 2009], il n'est plus question pour un coureur d'une équipe belge ou française de pouvoir compter sur un encadrement humain incitatif. Tout au plus pourrait-il compter sur un staff qui ferme les yeux, plus vraisemblablement doit-il s'organiser afin d'éviter d'être repéré par ses coéquipiers, par ses directeurs sportifs et, le cas échéant, par les contrôleurs. Le modèle du professionnel accompli est remplacé par celui du déviant calculateur : se doper, ce n'est plus faire comme tout le monde et faire le métier, c'est transgresser des normes sociales et sous-culturelles pour des raisons jugées suffisamment rentables.

L'argument d'un cyclisme à deux vitesses fait alors surface [Fincoeur, 2009a]. Le peloton est coupé en deux. Il y a ceux qui ne veulent plus s'exposer au risque (de suspension, de blâme médiatique) et ceux qui l'acceptent et qui doivent dès lors se montrer plus prudents. Pour les seconds, les techniques doivent se raffiner davantage pour échapper aux contrôles qui deviennent plus performants. Ce faisant, ils bénéficient de l'impact de ces produits, ce qui les conduit à être de plus en plus forts, à rouler plus vite, à battre des records de temps d'ascension et à faire le spectacle pour un public demandeur d'exploits tous les jours reproduits. Et l'arrivée de nouvelles techniques, par exemple les transfusions sanguines, plus complexes que les injections de cortisone ou l'absorption de pilules d'amphétamines et réclamant dès ce moment-là l'intervention de spécialistes extérieurs, continuera à creuser ce fossé ainsi dénoncé. On assiste alors à la création de réseaux clandestins indépendants des équipes ou des nations. L'affaire Puerto, qui explosa au printemps 2006 et qui éclabousse encore aujourd'hui plusieurs éléments du peloton, s'inscrit dans cette logique de coureurs s'intégrant dans des réseaux qui transcendent les solidarités historiques du cyclisme. Cette affaire transversalise même la réalité du dopage puisque certains *tennismen* et footballeurs y seraient associés, démontrant par là que l'organisation presque familiale du dopage dans le cyclisme semble bel et bien révolue. L'affaire Festina marqua l'apogée du dopage organisé au niveau des équipes sportives, identifiées par un sponsor ; l'affaire Puerto témoigne des nécessaires adaptations de ceux qui, en connaissance de cause et individuellement, ont continué la course à l'armement biologique.

Le dopage : élément déstabilisateur dans l'attribution des gains

Puisqu'il rend plus fort, le dopage peut contribuer à rapporter à ses utilisateurs les primes liées aux succès de course. Ce faisant, les cyclistes dopés trustent des récompenses qui échappent, par la même occasion, à d'autres coureurs qualifiés de « clean ». Le dopage apparaît donc à certains égards comme un élément déstabilisateur dans l'attribution des gains puisque le recours à des procédés illicites réduit les chances de victoire sportive, et donc de bénéfice financier, des autres concurrents. Cette modification de l'échelle des valeurs sportives liée au travail effectué suscite la désapprobation chez les coureurs que nous avons pu interviewer. Nous voyons dans ce discours une illustration du processus qui consiste à requalifier le dopage comme déviant. Est dès lors dénoncé un manquement à l'éthique (sportive) comme atteinte à l'égalité de l'accès aux ressources financières.

« Pour moi ce qui est vraiment une clef, c'est l'argent. En ce sens, qu'ils prennent tous beaucoup d'argent et c'est pour ça qu'ils se dopent. Il y en a qui font peut-être ça aussi pour la gloire, mais je crois que c'est en tout cas tous pour l'argent. On essaie tous d'avoir un objectif, de gagner une course, de gagner de l'argent et eux ils trichent ! Ils trichent pour de l'argent. Pour moi, c'est du vol, tout simplement. » (Mathieu)

« Ça fait chier, ils te piquent de l'argent, ces gars-là ! Moi, si à la place de faire 25^e je fais 15^e, j'ai plus d'argent dans ma poche. Si tu as ces mecs devant toi, ça fait chier, c'est clair. » (Alain)

Là encore, la pratique des négociations financières lors de certaines courses ne semble pas soulever les mêmes réserves ni être à l'origine de polémiques similaires. De nombreuses compétitions peuvent ainsi faire l'objet de marchandages. Il convient également de noter que les équipiers du « vendeur » participent à la répartition des gains, ce qui tend à démontrer le caractère consensuel de la pratique, dictée par des motifs purement utilitaristes.

« Si on est huit au départ de la course et qu'un de l'équipe vend la course pour un million, on partage en huit. Sinon, c'est la foire, attends ! On a roulé pour toi, tu étais devant, t'as vendu la course et tu mets tout dans ta poche ? Et nous, qu'est-ce qui nous reste ? Non, là... Ca, c'est bien respecté. J'ai déjà touché pour des grosses courses des belles sommes. Je me souviens d'un championnat de Belgique où chaque membre de l'équipe a eu 2 000 €. » (Jean-Marie)

« Tu as des coureurs que tu sais très bien qu'ils vont venir te demander de les laisser gagner pour autant d'argent. Et toi, si tu as besoin d'argent, tu dis oui. Tu montres que tu es le plus fort et à ce moment-là ils allongent l'argent. Si on est devant avec un coureur comme ça, on lui dit : "tu veux gagner aujourd'hui ? Ben, tu me donnes la moitié de ta prime de club et on n'en parle plus". S'il veut vraiment être sûr de gagner, il n'a qu'à le dire. Pour moi, c'est la même chose. » (Ludovic)

Sur le plan du dopage, la condamnation des « tricheurs » et la mise en avant d'un discours moral semblent quant à elles quelque peu différer selon les catégories de produits, ce qui renvoie à ce qui a été dit sur le discours des cyclistes [Brissonneau, 2007]. Ces derniers, le plus souvent très respectueux des valeurs du monde ordinaire que sont l'honnêteté ou la probité, redéfinissent parfois, en effet, les normes régissant ces valeurs. L'usage de corticoïdes n'apparaîtra ainsi pas toujours comme du « vrai » dopage - et donc comme une tricherie -, car à l'inverse de substances ou procédés plus lourds - comme l'érythropoïétine (EPO), les hormones de croissance ou les transfusions sanguines - il ne bouleverse pas significativement l'échelle des valeurs sportives, ce qui remettrait en cause le travail accompli et risquerait de dénaturer la compétition, le sort des courses et l'argent qui circule à cette occasion.

« Je pense qu'on devrait déjà arrêter tous ceux qui font des autotransfusions... Moi, j'appelle ça du matériel d'extraterrestre, des produits comme ça. On arrêterait déjà ceux-là, tout le monde partirait quand même plus ou moins avec les mêmes armes. Certains trouveraient peut-être encore des petits produits mais bon. Ca reste du domaine du raisonnable, je vais dire. » (Mathieu)

« Avec le dopage, des mecs très moyens peuvent devenir des vainqueurs d'étapes du Tour. C'est ça qui me révolte le plus, moi ! Quand c'est des bons coureurs et qu'ils prennent des trucs, bon, ça les bonifie encore plus, ils rivalisent, pff, voilà. Mais des mecs qu'on voit qu'ils ne sont rien du tout à la base, et malgré ça, ils arrivent maintenant à faire des résultats avec l'aide des produits... C'est dégoûtant ! » (Mathieu)

Si le recours à certains produits au potentiel de transformation moindre n'est pas systématiquement rejeté par le milieu, l'utilisation de procédés techniquement plus complexes et à l'impact trop fort sur les performances est nettement perçue comme une déviance. Le dopage est, dès lors aujourd'hui en Belgique, loin d'être normalisé sans restriction, à l'instar d'un processus d'hyperconformité à un microcosme donné [Coakley, 2001]. Il est, en revanche, assimilé à une déviance dès qu'il dépasse les limites acceptables du jeu avec la règle. Ce jeu rationnel s'inscrit ainsi dans le cadre d'un calcul coût/bénéfice au terme

duquel le coureur choisira ou non d'avoir recours à des substances illicites.

Le dopage : fruit d'un calcul coût - bénéfice ?

Sans oublier que les cyclistes évoluent dans un environnement social qui peut plus ou moins encourager passivement ou contrecarrer explicitement le dopage, le recours à celui-ci peut s'apprécier en termes de balance réalisée par le coureur entre, d'une part, les risques encourus et, d'autre part, les bénéfices retirés. Dans cette perspective, le coureur ira vers le dopage dès lors que la croyance subjective que les bénéfices sont supérieurs aux risques l'emportera. Cette posture ne méconnaît toutefois pas les éventuels processus de normalisation et de légitimation des conduites dopantes puisque le monde réel continue d'incriminer l'usage de produits dopants ; même en cas de reconstruction des normes chez le coureur, ce dernier ne peut donc pas ne pas tenir compte de la position du législateur (sportif), étant donné les menaces qui pèsent sur lui en cas de détection de substances déclarées dopantes dans les inévitables contrôles dont il sera l'objet. Le cycliste agit donc, subjectivement, de manière rationnelle et se laisse guider par l'utilité qu'il entend retirer de son comportement [Becker, 1976]. Précisons toutefois que l'utilité n'est pas nécessairement pécuniaire [Poupart, 2002] et que les gratifications symboliques peuvent apparaître comme des incitants puissants à l'action, conduisant certains à l'illégalité dans une quête de prestige ou de gloire dans la lignée des motivations à « paraître » à tout prix [Ehrenberg, 1991].

Les buts poursuivis par les coureurs appartiennent donc à deux registres : matériel et immatériel. Les motivations immatérielles renvoient aux gratifications symboliques que sont la gloire et le prestige liés aux succès glanés sur le bitume. Ces satisfactions ont par ailleurs, dans le cadre de la renégociation annuelle de contrat, un poids qui pourra se voir traduit sur le plan comptable. Les motivations matérielles, associées à des gratifications économiques, sont représentées par le salaire mensuel fixé dans le contrat et par les gains distribués par les organisateurs ou reçus de l'équipe. Plus substantielles pour les professionnels, ces rentrées d'argent sont également attractives pour les amateurs puisqu'elles leur assurent un intéressant complément de revenu.

Ces tentations de recourir au dopage sont cependant à mettre en balance avec les risques à adopter ces mêmes conduites. Ces risques renvoient principalement à trois ordres : la santé, la réputation et l'exercice du métier.

Le risque sanitaire renvoie à l'idée que le dopage met en péril la vie des cyclistes. Doit-on démystifier la croyance populaire qui a tendance à systématiquement associer sport et bonne santé ? La question se pose en effet de savoir si le sport de haut niveau n'est pas une activité morbide, génératrice de pathologies liées au surentraînement ou aux blessures. Peu de données existent sur la mortalité précoce de sportifs de haut niveau [Le Hénaff, 2001 ; de Mondenard, 1998]. Paradoxalement, le dopage peut ainsi être « légitimé » – en partant du postulat que le cyclisme intensif exige de « se soigner », avec manifestation d'empathie vis-à-vis de la prise de produits dans une optique curative [Brissonneau, 2006] – ou « condamné » dès lors que l'on met en avant les risques réels d'utilisation abusive de substances dopantes.

« Je prenais de la cortisone, je calculais ça pour mon année. Par exemple, je m'autorisais à prendre trois millilitres par an de cortisone. Les gars qui en ont pris au-delà, ils n'ont pas duré longtemps. Parce que ton corps, tu ne dois pas l'habituer à ça si tu veux durer dans le temps. Moi, je me fixais des petites doses. » (Xavier)

Le coureur tenté par le dopage doit donc faire un calcul entre le degré de dangerosité estimée et son envie de tirer des bénéfices. Ainsi, malgré l'enquête menée auprès de 198 sportifs de haut niveau qui montre que 52 % d'entre eux seraient prêts à prendre une pilule magique qui leur garantirait les succès en compétition, mais les ferait mourir cinq années plus tard [Goldman, Klatz, 1992], nos cyclistes, peut-être sensibilisés par les discours de ces dernières années, estiment majoritairement que la santé constitue un frein au dopage.

Le deuxième type de risque à prendre en considération est celui lié à la honte consécutive à un contrôle positif. Voir son nom affiché dans la colonne des scandales plutôt que dans celle des exploits, subir les regards accusateurs des proches ou l'opprobre familial : la crainte d'un déclassement sportif et des conséquences sur le plan de la réputation personnelle sont donc à prendre en compte dans la tentation du dopage. Ce risque s'est assurément accru ces dernières années.

« J'ai été positif une fois dans des circonstances particulières, je l'ai vraiment ressenti comme une honte. Si ça m'arrivait encore en ayant fait une faute volontairement, je crois que je me retire du vélo définitivement. Même pas continuer en cyclo. Et puis il faut penser à la famille. Quand j'ai été positif, c'est ça qui m'a le plus fait mal. Penser à ce qu'on allait dire à tes parents, à ta femme, à ta fille à l'école... » (Alain)

Le troisième type de risque a trait à l'exercice du métier. La dissuasion engendrée par les contrôles en tant que tels

et donc la crainte, objective ou subjective, d'être détecté agissent, en effet, comme facteur de protection [Villetaz, 1998]. Un test positif entraîne normalement une exclusion de l'équipe, une rupture de contrat et donc une privation de traitement. Le coût à payer en cas de détection de dopage peut s'avérer énorme tant pour les amateurs, qui verraient s'envoler leurs espoirs de professionnalisme, que pour les professionnels. Les projets visant à exiger la restitution des sommes gagnées par les coureurs convaincus de dopage ou la multiplication des contrôles antidopage, notamment dans les périodes dites « creuses » (stages d'avant saison, semaines d'entraînement avant des échéances sportives, etc.), participent par conséquent d'une stratégie de prévention situationnelle [Clarke, 1995] qui consiste en la dissuasion du passage à l'acte – ici, le dopage – au moyen de techniques portant notamment sur la surveillance, le contrôle et la fixation de règles plus strictes.

L'ensemble du peloton partage donc plus ou moins les mêmes aspirations, à des degrés divers selon le potentiel de chacun et en fonction des objectifs de carrière fixés et/ou atteignables. À l'exception notable d'une victoire dans une course à étapes, il semble que ces objectifs puissent en théorie être atteints légalement. Le coureur peut toutefois avoir recours à des artifices interdits dès lors qu'il juge que ses qualités seules ne suffiront pas. Dans ce cas, il doit faire un calcul entre les bénéfices à retirer et les risques à prendre. Il est toutefois essentiel de préciser que la rationalité s'apprécie au niveau du processus et non du résultat. La probabilité de sanction peut, en effet, être largement surestimée, ce qui empêchera la consommation de produits dopants, ou les risques sanitaires, liés par exemple à la prise de corticoïdes moralement moins réprochés, manifestement sous-évalués, ce qui ne retiendra pas certains sportifs d'y avoir recours. C'est la conscience subjective de ce rapport entre les arguments favorables et défavorables qui apparaît déterminante, davantage que la réalité des sommes à gagner ou l'efficacité des contrôles. À ce calcul s'ajoute toutefois l'éthique personnelle du coureur, qui conditionne avant tout la disponibilité à effectuer ce genre de calcul. C'est ici que la requalification du dopage comme déviant intervient puisque les conduites dopantes n'apparaissent plus pour de nombreux coureurs comme un aspect de la profession, mais bien comme une transgression de valeurs éthiques rendant impossible le calcul coût/bénéfice.

« J'ai reçu une éducation de ma famille. Une éducation tout simplement. Le mot suffit à lui-même. Ça veut dire qu'il faut se donner soi-même. Moi, gagner une course en étant chargé, je suis incapable de lever les bras. » (René)

Enfin, quand bien même la morale personnelle autoriserait le calcul (subjectif) de rationalité et que ce dernier

tournerait en faveur de l'adoption de conduites dopantes, il serait néanmoins trop simple de conclure au recours automatique au dopage. Si l'argent agit comme motivation au dopage, il apparaît également comme condition à son usage. La théorie de Merton ne suffit donc pas puisqu'à la volonté d'user de moyens illégitimes s'ajoute la nécessité de maîtriser les techniques ou les réseaux, mais aussi l'inévitable condition de pouvoir financer ce type de préparation [Cloward, Ohlin, 1960]. Certaines techniques ne sont donc pas accessibles à tous en raison de leur complexité d'utilisation et en raison de l'incertitude quant aux personnes à consulter. Certains produits semblent par ailleurs inaccessibles ou inutilisés principalement pour des raisons financières.

« Les autotransfusions, moi, j'ai déjà parlé avec beaucoup, beaucoup de coureurs, personne ne sait comment ça va... Qu'est-ce qu'ils mettent dedans ? Comment est-ce que ça marche ? Comment est-ce qu'on se le remet ? Ce n'est pas à la portée de tout le monde. Tu ne te dis pas que voilà, je fais du dopage sanguin, je commence les autotransfusions la semaine prochaine. » (Mathieu)

Il faut aussi noter qu'en l'absence de preuves tangibles, les coureurs « propres » rechignent parfois à se révolter contre les coureurs « sales » puisque comme le souligne un ancien professionnel [Gaumont, 2005] : « c'est plus difficile de défendre l'image du cyclisme et de faire des déclarations contre le dopage que de se taire. On a quand même besoin malgré tout des leaders, même s'ils sont dopés. Quand ils gagnent des courses, on en profite aussi financièrement. Et si le gars est transféré l'année suivante et qu'on est bien avec lui, il va peut-être appeler ses équipiers à le suivre et ils auront un meilleur salaire, etc. Les coureurs n'ont pas intérêt à cracher dans la soupe ».

Conclusion

À chaque étape de la carrière cycliste, la tentation du dopage peut être présente. Si les coureurs disent pouvoir accéder au professionnalisme puis signer des contrats ultérieurs sur la base de leurs qualités propres, d'une pharmacologie légale, d'une hygiène de vie et d'un entraînement sérieux, il semble en aller différemment s'ils souhaitent à un moment changer de catégorie et tenter de gagner des courses importantes. Le dopage semble dans ce cas nécessaire pour déplacer les limites auxquelles un sportif d'élite plafonne naturellement. Il peut toutefois évidemment survenir plus tôt dès lors que le coureur estime que les moyens légaux ne suffisent plus à atteindre les premiers objectifs fixés. Dans un contexte où le dopage n'est plus banalisé par un milieu cycliste dont le discours dominant est celui de l'antidopage, le recours à des produits interdits s'apparente alors à un calcul où le coureur s'expose aux risques associés au franchissement de la ligne rouge. Si l'éthique du coureur le permet et que la perception subjective du calcul fait croire que le jeu en vaut la chandelle, le dopage est alors possible. Le coureur doit toutefois pouvoir financer les produits ou les méthodes et maîtriser les techniques ou les réseaux lui donnant accès au dopage.

Bertrand FINCCEUR

Bibliographie (...)

- BASSONS (C.), 2000, *Positif*, Paris, Stock.
- BECKER (G.S.), 1976, *The economic approach to human behaviour*, Chicago, The University Press of Chicago.
- BECKER (H.S.), 1985, *Outsiders*, Paris, Métailié.
- BERGER (P.), LUCKMANN (T.), 1986, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- BRISSENEAU (C.), LE NOE (O.), 2006, « Construction d'un problème public autour du dopage et reconnaissance d'une spécialité médicale », *Sociologie du travail*, 48, p. 487-508.
- BRISSENEAU (C.), 2007, « Le dopage dans le cyclisme professionnel au milieu des années 1990 : une reconstruction des valeurs sportives », *Déviance et Société*, 31, 2, p. 129-148.
- BRISSENEAU (C.), AUBEL (O.), OHL (F.), 2008, *L'épreuve du dopage. Sociologie du cyclisme professionnel*, Paris, PUF, Coll. « Lien Social ».
- BRISSENEAU (C.), DEFRANCE (J.), FINCCEUR (B.), LENTILLON-KAESTNER (V.), OHL (F.), 2009, *Carrière sportive et socialisation secondaire en cyclisme sur route : les cas de la Belgique, la France et la Suisse*, Rapport de recherche pour l'Agence Mondiale Antidopage.

Bibliographie

- BUISINE (S.), 2006, *Le jeu des cyclistes face à leurs contrats professionnels*, Communication affichée au Congrès de l'Association Française de Sociologie, Réseau thématique 31.
- CHIOTTI (J.), 2001, *De mon plein gré*, Paris, Calmann-Lévy.
- CLARKE (R.V.), 1995, « Les technologies de la prévention situationnelle », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 21, p. 101-113.
- CLOWARD (R.A.), OHLIN (L.E.), 1960, *Delinquency and Opportunity: a theory of delinquent gangs*, New York, Free Press.
- COAKLEY (J.), 2001, « Deviance in sports: is it out of control? », *Sport in Society. Issues and controversies*, New York, Mc Graw Hill.
- DUBAR (C.), TRIPIER (P.), 1998, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin.
- EHRENBERG (A.), 1991, *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy.
- ESCRIVA (J.P.), 2001, « Sport intensif et dopages entre normes et déviations », *Sociétés contemporaines*, 44, p. 129-147.
- FINCOEUR (B.), 2009a, « Lutte antidopage et cyclisme à deux vitesses : évolution du rapport au dopage chez les cyclistes belges depuis l'affaire Festina », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 3, p. 207-220.
- FINCOEUR (B.), 2009b, « Jusqu'où va-t-on au nom de l'éthique ? La lutte antidopage dans le cyclisme sur route », *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, 4, p. 613-623.
- GAUMONT (P.), 2005, *Prisonnier du dopage*, Paris, Grasset.
- GOLDMAN (B.), KLATZ (R.), 1992, *Death in the Locker Room II*, Chicago, Elite Sports Medicine Publications.
- LE-GERMAIN (E.), LECA (R.), 2005, « Les conduites dopantes fondatrices d'une sous-culture cycliste (1965-1999) », *Staps*, 70, p. 109-125.
- LE HÉNAFF (D.), 2001, *La santé du sportif de haut niveau*, Paris, Publications de l'INSEP.
- LENTILLON-KAESTNER (V.), 2008, « Conduites dopantes chez les jeunes cyclistes du milieu amateur au milieu professionnel », *Psychotropes*, 14, 1, p. 41-57.
- MENTHÉOUR (E.), 1999, *Secret défoncé. Ma vérité sur le dopage*, Paris, Lattès.
- MERTON (R.K.), 1968, *Social Theory and Social Structure*, New York, Free Press.
- MIGNON (P.), 2002, *Le dopage: état des lieux sociologique*, Paris, Documents du CESAMES, 10, Juillet- Décembre.
- MONDENARD (J.P. DE), 1998, Enquête sur la mortalité des coureurs, in « Quand le sport tue », *Le Nouvel Observateur*, 1776, 8-28.
- POUPART (J.), 2002, « Choix rationnel et criminologie : limites et enjeux », *Sociologie et Sociétés*, 34, 1, p. 133-145.
- RICHARD (P.), 2001, *Géant de la route, forçat de la vie : le vrai visage d'un cycliste*, Genève, Factual.
- ROUSSEL (B.), 2001, *Tour de vices*, Paris, Hachette.
- SALLE (L.), LESTRELIN (L.), BASSON (J.C.), 2006, « Le Tour de France 1998 et la régulation du dopage sportif : reconfiguration des rapports de force », *Staps*, 73, p. 9-23.
- SUTHERLAND (E.), 1937, *The Professional Thief*, Chicago, University of Chicago Press.
- VILLETAZ (P.), 1998, *La prévention générale de la peine : son impact sur la délinquance routière*, Thèse de doctorat présentée à l'Institut de Police Scientifique et de Criminologie, Université de Lausanne.
- VOET (W.), 1999, *Massacre à la chaîne, révélations sur 30 ans de tricherie*, Paris, Calmann-Lévy.
-